



Diagnostics infirmiers :

**Outil de transparence des soins infirmiers,
mode d'emploi**



Mercredi 22 mars 2017
8h30 – 17h00
Home le Carillon
Rue des Ecoles 20
1958 St Léonard

Descriptif

Au fil de l'histoire de la profession, la considération du soin infirmier a subi une forte mouvance et le diagnostic infirmier répond aux besoins du soignant lui permettant d'acquérir plus d'autonomie, d'orienter les interventions de soins auxquelles il est associé et dont les résultats sont attendus. Il permet aussi d'améliorer la qualité de soins pour la personne soignée. Et pourtant, il est peu utilisé. Cette journée vous permettra une approche théorique et pratique dans le quotidien des concepts de base du diagnostic infirmier.

Objectifs de la journée de cours

- Identifier les concepts, les avantages et les limites des diagnostics infirmiers.
- Déterminer les apports des diagnostics dans la pratique quotidienne du professionnel
- S'exercer à l'utilisation des diagnostics infirmiers

Intervenants

- Mme Geneviève Délèze, infirmière spécialiste clinique

Participants

- Infirmier-ère
- Infirmier-ère assistant-e
- Étudiant-e infirmier-ère

Prix

- Membre ASI 100.-
- Non-membre 150.-
- Étudiant-e 50.-

Responsable du cours : Marie-Antoinette Kaesermann

Diagnostics infirmiers :

Outil de transparence des soins infirmiers, mode d'emploi

Délai d'inscription au 2 mars 2017

Bulletin d'inscription (remplir en caractère d'imprimerie SVP)

Nom

Prénom

Rue

NP Domicile

No de tél E-mail:

Employeur

Prière de cocher la case correspondante

Je suis

Infirmier-ère

Infirmier-ère assistant-e

Étudiant-e

Je suis

Membre ASI no Non-membre ASI

Date :

Signature :



Nouvelles conditions générales au verso du flyer



Cette inscription a valeur de contrat et j'ai pris connaissance des conditions générales.

MODALITÉS DES COURS - Conditions générales

Inscription

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la section. Pour vous inscrire à un cours, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- Bulletin d'inscription du flyer du cours
- Bulletin d'inscription disponible sur notre site Internet www.asi-sbk-vs.ch
- Bulletin d'inscription demandé au secrétariat

Seules les inscriptions écrites sont prises en considération, l'inscription a valeur de contrat. Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et la confirmation du cours est envoyée au plus tard 10 jours avant le cours.

Dédoublement - Report - Annulation

Si le nombre d'inscriptions est trop élevé pour un cours, un dédoublement peut être prévu. Les participants concernés en seront informés.

Si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant pour un cours, la CEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler le cours. L'information est transmise au minimum 10 jours avant le début du cours.

Désistement

En cas de désistement entre l'inscription et la confirmation du cours, 50% du prix du cours reste dû. Pour tout désistement intervenant après la date figurant sur la lettre de confirmation, la totalité du prix du cours sera due.

Le participant a la possibilité de se faire remplacer et cela sans frais, sur présentation de la confirmation de paiement. En cas d'impossibilité due à des problèmes médicaux, le remboursement de la journée de cours se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical valide.

Prix

Pour les prix des cours, veuillez vous référer aux tarifs qui se trouvent sur le descriptif du cours.

Paiement

Les frais de formation doivent être payés **avant** le cours. Le récépissé attestant du paiement est à présenter le jour du cours.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes développées dans le cadre de la CEP s'appuient sur les principes de formation d'adultes. Elles laissent une place importante aux liens avec la pratique, l'expérience, à la participation active et à l'échange.

Horaire

Pour les horaires des cours, veuillez vous référer au descriptif du cours.

Confidentialité

Dans tous les cours, le principe de confidentialité est à respecter, tant en ce qui concerne les échanges que les situations présentées.

Attestation

Chaque participante reçoit une attestation de présence à la fin du cours. Il est également possible d'inscrire le cours suivi dans son carnet de perfectionnement.

Evaluation

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation écrite par les participantes.